

LES PARFUMS D'AMBIANCE : MENTIONS D'ETIQUETAGE EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

OBJECTIFS

- Appréhender les textes réglementaires applicables à l'international.
- Etiqueter les parfums d'ambiance, tels que les bougies parfumées, les diffuseurs, sprays... en Europe et à l'international.
- Anticiper les obligations à venir.

PROGRAMME

1-Introduction

2-Contexte

3-La réglementation au sein de l'Union Européenne

- CLP
- DGSP
- Publicité trompeuse
- Qualification par apparence

4- La réglementation à l'international

- Aux États-Unis
- En Australie
- En République de Corée
- En Chine
- Au Canada
- Au Japon

5-Conclusion

- Quel étiquetage harmonisé à l'export ?

6-Les textes à venir impactant les parfums d'ambiance

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

COSMED **Academy**



Présentiel
ou à distance



7h (1 jour)
14h-17h30



Nadège TESTA et Nelly VAN CHINH
Spécialisées dans le risque chimique
depuis plus de 20 ans, dont une
juriste et une chimiste.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Destiné exclusivement aux
distributeurs de parfums d'ambiance,
fabricants de parfums d'ambiance,
metteur sur le marché et industriel
Participants : 3 à 10 max



8 & 10 avril 2024



Connaître les bases du
Règlement CLP



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 624€ TTC/jour